

## **Pourquoi une Charte pour notre groupe « Gauche Républicaine et citoyenne » ?**

Par cette charte nous voulons définir les principes d'action de notre groupe qui sera notre fil conducteur et notre référence éthique tout au long de cette nouvelle mandature.

Notre diversité doit être une richesse et non un obstacle en constituant un groupe ouvert, fondé sur l'échange, la réflexion en commun et le dialogue avec nos concitoyen-ne-s. Loin de vouloir effacer nos différences, nous devons les transformer en force.

Parce que la pensée unique n'ouvre pas de perspectives réelles, notre groupe veut donner la priorité à l'Humain, construire une politique innovante et ambitieuse au service des citoyen-ne-s s'appuyant sur leurs initiatives.

### **Nos valeurs et priorités de travail :**

- Affirmer que nous sommes d'abord des citoyens élus et que nous voulons œuvrer pour l'intérêt général et non pour un objectif personnel au service d'une quelconque ambition personnelle.
- S'opposer à l'approche technocratique qui inspire la réforme territoriale actuellement conduite, ignore les élus de proximité, et fait l'impasse sur la place et le rôle de l'action publique
- Travailler en partenariat avec les citoyen-ne-s et les élus locaux, à leur écoute et dans la proximité.
- Recentrer les priorités de l'action publique départementale sur les solidarités construites, et non sur la compétitivité, ne laisser ni personne ni territoire sur le bord du chemin.
- Valoriser l'action du Conseil Départemental contre le mal-être social, par la prévention en faveur de l'action sociale, de la culture et du sport.
- Mettre l'économie au service de la vie et du développement local, en valorisant toutes les composantes, ressources et savoir-faire des espaces ruraux ou périurbains, délaissés par l'économie compétitive, en s'inspirant de l'éthique de l'économie sociale et solidaire.
- Renforcer les infrastructures, assurer la présence des services publics essentiels à la vie de chacun, contribuer à un aménagement solidaire et durable de l'espace et de nos territoires.

Être une force de proposition en faveur des projets alternatifs, écologiques, humains dans l'esprit de l'agenda 21 départemental : respecter l'environnement c'est respecter l'humain, préparer l'avenir des générations futures et donner la priorité à la construction du Bien Commun, à l'opposé d'une approche « court-termiste », soumise à la seule rentabilité et au bénéfice d'une minorité.

# Charte du Groupe

## « Gauche Républicaine et Citoyenne »

Nous, élus soussignés au Conseil Départemental de la Loire, avons constitué un « groupe politique » sur la base de la charte de valeurs et d'intentions ci-dessous exprimée. Cette Charte nous engage et elle sera la règle pour tout Conseiller qui voudra y adhérer.

### Les Valeurs :

- 1 Notre mandat se place sous le signe de *l'impérieuse exigence de réhabiliter la politique* grâce à un dialogue exigeant pour rendre leur place aux citoyens dans une société en désarroi, face à l'emprise du néolibéralisme compétitif.
- 2 Devoir fondamental de l'élu : Il est essentiel de mettre en adéquation nos paroles et nos actes. C'est une condition nécessaire pour réhabiliter la Politique auprès de nos concitoyens.
- 3 Avoir en permanence le sens du bien commun : Nous défendrons des idées non pas sur qui la formule mais sur sa pertinence.
- 4 Nous voulons être *les gardiens vigilants des institutions républicaines et de la démocratie* qui donnent vie et réalité pratique à la politique. Nous défendrons les communes et Conseils départementaux, outils essentiels du « vivre ensemble » et garants de la proximité pour mettre en pratique nos principes.

Pour y parvenir, nous voulons *afficher et mettre en pratique nos valeurs*, fondées sur :

- La Solidarité, la responsabilité et la justice sociale face au primat de la compétitivité et de la rentabilité.
- La priorité à l'Humain au cœur des préoccupations de l'action publique.

**Ces valeurs guideront nos décisions et permettront de redonner ainsi sa place et son rôle à la Politique, en échappant aux logiques du « pouvoir comme fin en soi », dans lesquelles les appareils politiques et leurs responsables, l'ont progressivement enfermée !**

### Les outils, priorités et principes :

Les communes et Conseils départementaux ont pour mission de *faire vivre les solidarités humaines et territoriales* dans une intention émancipatrice respectueuses de l'autonomie de chacun : l'autonomie et la dignité tant pour les personnes dans l'équilibre de leurs droits et de leurs devoirs, que pour les territoires et leurs collectivités, face à leurs difficultés, avec leurs espérances et leurs initiatives.

- 1 Nos outils sont *la citoyenneté et la proximité*, l'une et l'autre liées grâce à la conduite d'élus de la République qui sont décidés à la mettre en place avec rigueur.
- 2 Pour que le Conseil Départemental donne le meilleur de lui-même là où il est utile, nous nous attacherons à ce qu'il organise et fasse vivre les solidarités humaines et territoriales, avec une mise en œuvre effective de la solidarité qui rime avec responsabilité, cela en partenariat avec les communes et les associations, la société civile et les citoyens.

Pour les solidarités humaines, *le Conseil départemental doit être le pivot du Vivre Ensemble, et le « chef de file » des politiques publiques qui touchent au quotidien des personnes*, notamment celles et ceux qui sont malmenés par les aléas de la vie et les laissés pour compte du modèle économique et social compétitif.

*L'action sociale ne se limite pas au traitement des difficultés : la prévention est une priorité !* D'où la nécessité de construire un environnement social, avec de réels services publics pour pallier les aléas de la vie, vieillissement, handicap, protection de l'enfance, l'épreuve du chômage pour « rebondir ».

- 3 Nous élargissons cette vision préventive à *l'action éducative et culturelle, autre priorité en terme d'investissement humain*, et pour lesquelles le Conseil départemental dispose de vrais ponts d'appui, eu égard ses compétences et responsabilités : gestion des collèges, schéma d'enseignement et de diffusion des disciplines artistiques, Médiathèque départementale et plan de développement de la lecture publique.

- 4 Nous voulons mettre en œuvre *un aménagement solidaire du territoire avec pour cible « l'égalité des chances »* dans l'accès aux services liés à la vie quotidienne. Telle est la finalité des infrastructures, réseaux, services de transports et accès aux secours. Mais *l'objectif est aussi de conforter l'autonomie locale, et donc la capacité d'agir des communes et de tous les territoires.*

Ainsi, les espaces ruraux, délaissés par l'économie compétitive, disposent d'un potentiel d'une grande richesse : humaine, naturelle, culturelle. La mise en mouvement de ce potentiel pourrait contribuer fortement à l'équilibre de notre société ! *Les espaces ruraux doivent être respectés comme des territoires d'avenir !* Mais ce principe doit aussi s'appliquer aux espaces périurbains et urbains.

- 5 Créant des services essentiels à la vie du quotidien et généralisant « les circuits courts », valorisant les ressources et savoir-faire endogènes tout en permettant « de vivre au pays ! », l'économie locale et « présente », « sociale et solidaire », est un vrai levier pour dynamiser les solidarités humaines et territoriales : le Conseil départemental doit prendre la main sur ce levier !
- 6 Si nous voulons un aménagement solidaire et durable du territoire, c'est aussi pour *favoriser l'évolution des comportements et faciliter les transitions - énergétiques, environnementales et sociétales- qu'impose aussi le respect des générations futures.* Dans ce sens, l'aménagement concerté de l'espace, la valorisation des Milieux Naturels et Forestiers, la protection du foncier agricole et l'Urbanisme font partie des priorités que nous défendons
- 7 Dans notre travail au sein du Conseil, nos propositions et prises de position viseront la recherche d'un consensus républicain, source d'efficacité pour promouvoir l'intérêt général et le progrès vers plus d'équité territoriale et de justice sociale, avec le souci d'un développement partagé au service de l'épanouissement humain. *Lors de l'exercice budgétaire nous veillerons à ce que les capacités d'action de notre collectivité soient protégées et affectées là où sont nos priorités.*
- 8 Dans notre travail de terrain, *nous organiserons l'écoute, l'animation de la concertation avec la population, ses territoires et ses structures :*
- réunions cantonales à l'échelle des ex cantons pour préserver la proximité.
  - Comités de secteur pour être à l'écoute des habitants : pour écouter leurs difficultés et leurs initiatives, un réseau citoyen, sera donc mis en place, en veillant à ce que chaque commune et thématique soit représentée. Deux rencontres annuelles permettront de réfléchir avec eux.

L'organisation de ces rencontres veillera à préserver la proximité : ainsi dans les cantons à dominante rurale, l'échelle des bassins de vie de proximité ou des ex cantons sera une référence. Cette écoute enrichira la réflexion de notre groupe et renforcera le sens et la pertinence de son action

### **Pour réaffirmer notre impérieuse exigence de réhabiliter la politique**

Notre Mandat n'est donc pas l'opportunité d'une parcelle de pouvoir, ni une perspective de carrière au service de l'ambition personnelle. Il est un engagement au service de notre société, pour défendre et construire un Bien Commun pour nos territoires et leurs habitants, dans le cadre des compétences et responsabilités de la collectivité départementale, et des priorités que nous avons ici définies.

Pour appliquer ce principe au sein même du fonctionnement de notre groupe : *la présidence de notre groupe, dont le rôle premier est d'organiser et d'animer la réflexion pour préparer nos prises de position et actions, sera alternée à mi-mandat, respectant ainsi le principe de parité.*

**Charte du Groupe**  
**« Gauche Républicaine et Citoyenne »**



Nous nous engageons à exercer ce mandat selon les exigences fixées dans cette charte, dont les principes et exigences sont étayés dans le référentiel qui constitue l'intention et le plan de notre mandat.

Les signataires de la Charte

**Violette AUBEGER**  
CD canton de Renaison

**Jean BARTHOLIN**  
CD canton de Renaison

**Pascale VIALLE-DUTEL**  
CD canton de Roanne2